

Enseignant du secondaire **Instruction publique Ville de Bruxelles** **Offre d'emploi**

Le Département Instruction publique de la Ville de Bruxelles recherche **des professeurs de néerlandais au degré inférieur et degré supérieur pour son enseignement secondaire** de plein exercice afin de renforcer ses équipes pédagogiques pour cette année 2017-2018.

Employeur :

Avec environ 5200 membres du personnel et un réseau d'enseignement étendu, la Ville de Bruxelles est l'un des plus importants employeurs de la Région bruxelloise. Egalement 2^e Pouvoir Organisateur de la Fédération Wallonie Bruxelles, la Ville de Bruxelles offre de nombreux avantages et une équipe qui s'investit auprès de plus de 113 établissements.

Définition du poste :

Dans l'enseignement secondaire, vous enseignez une ou plusieurs matières à différentes classes. Vous préparez vos cours, vous donnez cours, vous évaluez vos cours et vous les adaptez en fonction du projet d'établissement de l'école. Vos tâches les plus importantes consistent à préparer les cours, enseigner, corriger les devoirs, élaborer, corriger les examens, accompagner les élèves, les coacher.

Environnement :

Fondé sur des principes de démocratie, de neutralité et de pluralisme, l'enseignement de la Ville de Bruxelles appartient au réseau officiel subventionné et est accessible à tous, sans distinction de sexe, d'origine ethnique de convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

Son réseau d'écoles secondaires comprend 16 établissements offrant un enseignement professionnel, artistique, technique et/ou général.

Missions :

Les Missions de l'enseignement obligatoire sont fixées dans le décret "Missions" du 24 juillet 1997 qui reprend quatre objectifs généraux:

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Chaque objectif est décliné dans le projet éducatif (qui définit, l'ensemble des valeurs, des choix de société et des références du pouvoir organisateur) et dans le projet pédagogique (qui définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques du Pouvoir organisateur), eux-mêmes déclinés en actions concrètes dans le projet d'établissement de chaque école (avec ses spécificités). Tous ses documents sont disponibles auprès de chaque établissement et/ou auprès de l'administration.

Activités principales :

A. Les activités strictement pédagogiques

- Préparation de leçons attractives et épanouissantes dans le respect du programme établi.
- Assurer les cours dans les classes.
- Correction des travaux.
- Evaluer (évaluation formative, sommative).
- Organiser des sorties en lien avec la matière visée.
- Participer aux réunions de concertation, aux conseils de classe, aux conférences pédagogiques.
- ...

B. Les activités extra-pédagogiques

- Assurer des surveillances.
- Rencontrer les parents d'élève.
- ...

Compétences attendues :

- Adhérer au projet éducatif, au projet pédagogique et soutenir les valeurs de la ville de Bruxelles
- Participer au développement du projet d'établissement
- Capacité de s'intégrer dans une équipe
- Coordonner/gérer structurer son travail
- Coacher, accompagner les élèves
- Développer des projets collectifs, des activités interdisciplinaires ou extrascolaires.
- Travailler orienté résultats
- Interagir coopérer
- Savoir communiquer
- Résistance au stress
- Force didactique (tendre vers la pédagogie active)

Offre

- Occuper une fonction de d'intérimaire avec possibilité d'étendre vers un emploi temporaire, temporaire prioritaire et ce en vue d'une nomination (si rapports favorables)
- Environnement de travail motivant (16 établissements)
- traitement mensuel théorique pour un titulaire du titre requis :
pour le niveau secondaire inférieur : minimum +/- 1500 € et maximum +/-2350 €
pour le niveau secondaire supérieur : minimum +/- 1800 € et maximum +/-2650 €
- Divers avantages complémentaires : nombreuses possibilités de formation, exonération du ticket modérateur dans les hôpitaux du réseau IRIS sur le territoire de la Ville de Bruxelles, prise en charge totale de l'abonnement des différents transports en commun (SNCB...), réduction dans certains magasins, réduction pour les entrées aux centres culturels et sportifs agréés, prime de naissance, prime de mariage, ...

Profils

Nous recherchons pour cette année les profils suivants :

Professeur de néerlandais au niveau secondaire inférieur
Professeur de néerlandais au niveau secondaire supérieur

Si l'un de ces emplois vous intéressent, merci d'envoyer votre CV, ainsi qu'une lettre de motivation à Nadine Vandebroeck (Nadine.Vandebroeck@brunette.brucity.be) et Maverick Bisquera (Maverick.Bisquera@brunette.brucity.be) .

Votre candidature donnera suite à une rencontre avec la direction permettant d'évaluer la pertinence de vos motivations et compétences.

La Ville de Bruxelles poursuit sa politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des chances.